

% lignes d'attac

Loi travail : un mouvement
sans précédent

Votre banque finance-t-elle la bombe ?

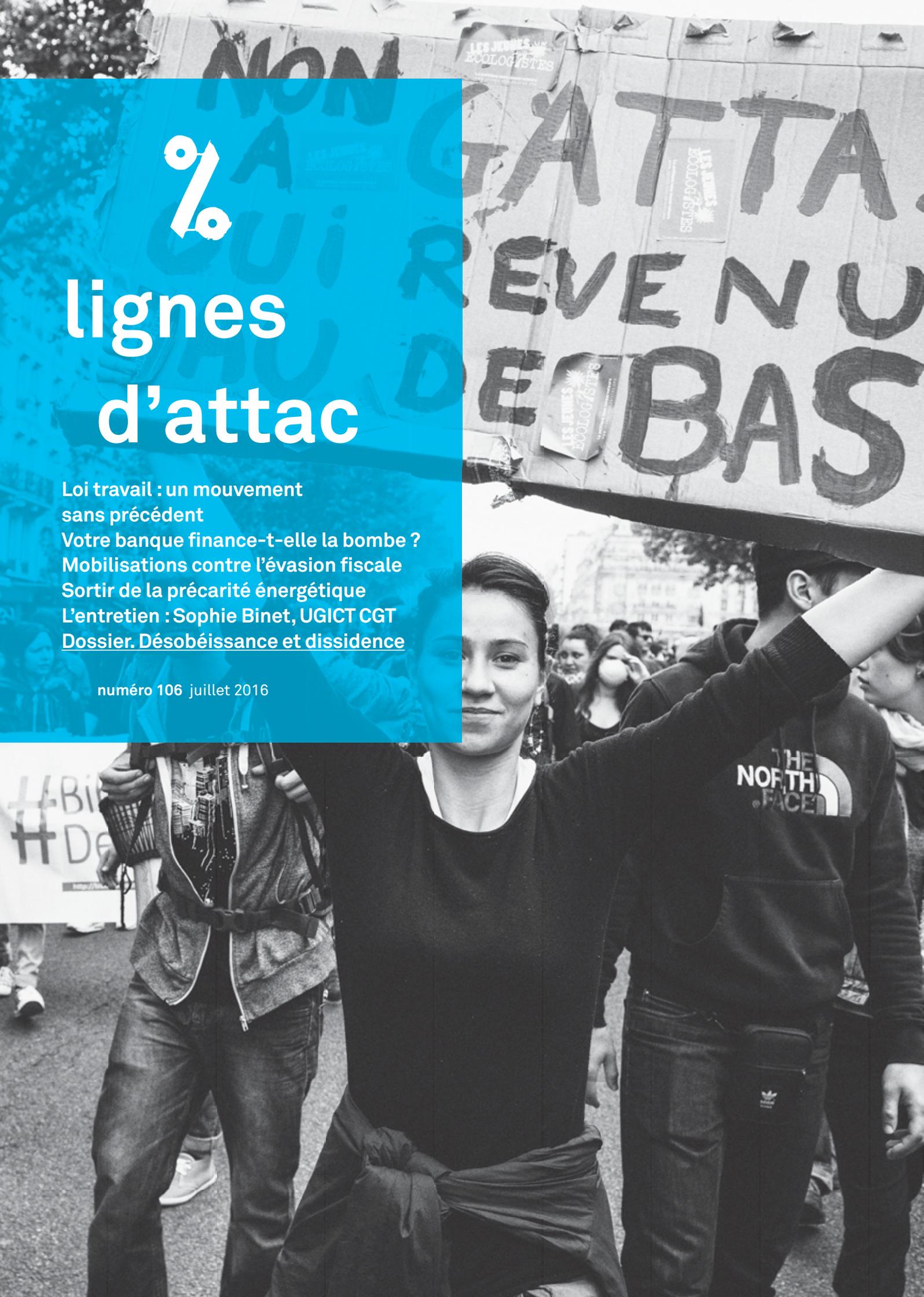
Mobilisations contre l'évasion fiscale

Sortir de la précarité énergétique

L'entretien : Sophie Binet, UGICT CGT

Dossier. Désobéissance et dissidence

numéro 106 juillet 2016



PUBLICATIONS

Petit manuel de la transition pour toutes celles et ceux qui aimeraient mais doutent qu'un autre monde soit possible
(nouvelle édition augmentée)
LLL, Attac, juin 2016



Le climat est notre affaire
LLL, Attac



Notre-Dame-des-Landes, la fabrication d'un mensonge d'état
Françoise Verchère
tim buctu éditions



Nos publications sont disponibles sur notre site <http://attac.org/U4dc> ou materiel-militant@attac.org



L'association Attac a tenu sa 18^e Assemblée générale le samedi 28 mai à l'Université Paris 8 Saint-Denis. Elle y a adopté le rapport d'orientation de l'association 2016 - 2019, fait le point lors de deux tables rondes sur la situation politique et le rôle d'Attac au sein du mouvement social et citoyen et débattu des nouvelles formes de mobilisation et d'action. La journée s'est terminée par la présentation des membres nouvellement élu·e·s du Conseil d'administration d'Attac pour les trois prochaines années. Les nouveaux porte-parole d'Attac France sont Aurélie Trouvé et Dominique Plihon.
<https://attac.org/U/618>
Résultat des votes sur les rapports : <https://attac.org/U/619>

bulletin d'abonnement lignes d'attac

nom
prénom
adresse

code postal ville
courriel

abonnement d'un an au tarif normal de 20€
 abonnement d'un an au tarif adhérent 12€

numéro de carte
date d'expiration

date
signature

ci-joint chèque bancaire ou postal
à l'ordre d'Attac à retourner à
Attac
service abonnements
21 ter rue Voltaire 75011 Paris

Attac
association pour la taxation
des transactions financières
et pour l'action citoyenne
**est un mouvement
d'éducation populaire
tourné vers l'action.**
**Attac se mobilise
contre l'hégémonie
de la finance
et la marchandisation
du monde,
pour des alternatives
sociales, écologiques
et démocratiques**

éditeur de publication
Attac France
directeur de publication
Thomas Coutrot
rédacteur-graphiste
Wilfried Maurin
maquette express
Stéphane Dupont

ont participé à la rédaction
de ce numéro Geneviève
Azam, Nikolaz
Berthomeau, Isabelle
Bourboulon, Hélène Cabioc'h,
Magali Chouvion, Jean-Marie
Collin, Quentin Couix,
Jean-Michel Coulomb,
Annick Coupé, Thomas
Coutrot, Nicolas Haeringer,
Solène Jeunesse,
Rachel Knaebel,
Arthur Lauvergnier,
Eric Le Gall, Wilfried Maurin,
Anne Peissik-Lemery,
Jeanne Planche, Dominique
Plihon, Christine Poilly,
Hervé Roussel-Dessartre,
Olivier Tétard, Hervé Thomas
et Aurélie Trouvé.
Sauf mention contraire,
tous les rédacteurs.trices
sont membres des instances
et commissions d'Attac

couverture
Brice Le Gall

illustrations
Charlotte Planche

impression
Expressions II Paris
société coopérative ouvrière
de production
10 bis rue Bisson
75020 Paris
imprimé sur papier recyclé



SYNDICAT DE LA PRESSE SOCIALE

abonnement annuel
4 numéros : 20€

dépôt légal à parution
ISSN 1620-8420
CPPAP 0514G81654

Attac France
21 ter rue Voltaire
75011 Paris
01 56 06 43 60
attacfr@attac.org

Continuons la lutte pour la séparation du Medef et de l'Etat !



Aurélie Trouvé
et Dominique Plihon
porte-paroles d'Attac France

Les choix politiques du gouvernement Hollande–Valls ont le mérite de la clarté : défendre en priorité les intérêts du Medef et des multinationales. C'est ce qu'Attac constate dans toutes les luttes où elle est engagée avec ses alliés du mouvement social. Il y a eu le Pacte de responsabilité et de solidarité qui a imposé un transfert massif de plus de 50 milliards d'euros de ressources publiques vers les entreprises, et qui a été payé *cash* par les contribuables et les salarié.e.s. Non content de distribuer des cadeaux fiscaux aux entreprises sans aucune contrepartie, le gouvernement a ensuite décidé de s'attaquer au Code du travail, répondant à nouveau aux exigences du Medef. Face à la loi El Khomri, rejetée par la grande majorité des citoyen.ne.s, la capacité de mobilisation et de résistance du mouvement social a réalisé un grand bond en avant porteur d'avenir.

Attac et ses alliés sont confrontés à cette alliance stratégique entre le gouvernement, le Medef et les multinationales sur trois autres fronts. Il y a d'abord ce refus des autorités publiques, sous la pression des lobbies, de désarmer les marchés financiers et de placer les banques sous contrôle public, alors qu'il est urgent de mettre la finance et les banques au service de la société pour réussir la transition écologique et sociale. C'est ensuite le jeu de dupes du gouvernement sur les traités de libre-échange, dont les multinationales seraient les grandes bénéficiaires : le gouvernement ne trouve rien à redire au CETA, alors qu'il s'agit du cheval de Troie du TAFTA auquel il fait semblant de s'opposer. Il y a, en troisième lieu, le grand projet inutile et imposé de Notre-Dame-des-Landes, dont le "requin" Vinci est le principal maître d'œuvre.

Autant de raisons pour lesquelles Attac avec d'autres – en particulier *Nuit debout*, Solidaires et la Coordination des intermittents – ont proclamé l'impérieuse nécessité d'une séparation du Medef et de l'Etat.

Les adhérent.e.s d'Attac viennent d'élire un nouveau Conseil d'administration pour les trois prochaines années. Les orientations futures d'Attac sont claires : amplifier ces luttes, organiser la résistance citoyenne, et appliquer le mot d'ordre de la séparation du Medef et de l'Etat. D'autres fronts de mobilisation seront aussi à construire face à l'oligarchie politico-financière. A commencer par celui de la transition écologique, sociale et féministe, objectif trop important pour être laissé entre les mains d'un Etat sous influence du Medef et des multinationales.

Un mouvement sans précédent mais pas sans avenir

La colère du “peuple de gauche” grandissait contre les reniements successifs du pouvoir “socialiste”, culminant dans l’emprunt cynique au Front National du thème de la déchéance de nationalité. La loi Travail, improvisation opportuniste inspirée par le Medef suite à l’état d’urgence, a été l’étincelle qui a mis le feu aux poudres, sur les réseaux sociaux (pétition “Loi travail non merci”, #onvautmieuxqueça) et très vite, dès le 9 mars, dans la rue.

D’emblée le mouvement s’en prend non seulement à la loi Travail mais aussi à “son monde” d’arrogance des puissants, de démocratie bafouée, d’injustice sociale et d’irresponsabilité écologique.

L’intersyndicale joue sa partition, fortement rythmée, d’appels à grèves et manifestations. Et le 31 mars, à l’appel d’un collectif pour la “convergence des luttes”, émerge la *Nuit debout* à Paris puis dans de nombreuses villes.

Le mouvement contre la loi Travail entremêle donc, de façon largement inédite au plan international, une lutte syndicale contre une réforme libérale (dans la lignée des mobilisations de 1995, 2003, 2006, 2010 et 2013) et un “mouvement des places” fortement appuyé sur les réseaux sociaux (dans la lignée des 15M, Syntagma, Occupy, Gezi, etc.) Difficile d’évaluer précisément la portée d’un mouvement qui est loin d’être achevé au moment où l’on écrit ces lignes. Mais son originalité est d’autant plus frappante que, sans doute du fait du bilan des défaites sur les retraites, grèves et manifestations sont loin d’avoir un caractère aussi massif que dans des luttes antérieures, tandis que le rapport de forces repose largement sur des grèves très sectorielles (raffineries, éboueurs, transports...), sur des citoyens “debout” rassemblés le soir sur les places, et sur d’innombrables actions d’occupation et de blocage, menées conjointement par syndicalistes et nuitdebutistes.



© Mélanie Poulain

Certains des initiateurs de *Nuit debout* y voyaient un levier pour pousser les confédérations syndicales à lancer un mot d’ordre de grève générale afin de bloquer le pays et la loi Travail. Mais loin de se constituer en avant-garde disciplinée montrant la voie aux responsables syndicaux et aux travailleurs, *Nuit debout* est devenu, comme les mouvements des places qui l’ont précédé, un bouillonnement de créativité sociale, politique, artistique, en grande partie porté par des précaires diplômés, un laboratoire de démocratie réelle, un apprentissage d’autres manières de débattre et de décider ensemble, une remise en cause en acte des hiérarchies habituelles et des porte-parole autoproclamés. Sans pour autant oublier l’action, comme l’attestent les initiatives de toutes sortes et de partout contre le Medef, les Mac Do, les banques, les hypermarchés, les visites de ministres, les flux de marchandises dans les ports, sur les autoroutes, les périphériques, etc. Malgré – et peut-être même en partie du fait de – la violence policière déchaînée qui limitait les possibilités de manifester normalement, s’est ainsi affirmée, sans mot d’ordre central ni organisation structurée au plan national, une stratégie de désobéissance multi-forme, certes minoritaire – par groupes de quelques dizaines ou centaines de manifestants, rarement plus – mais au service d’un mouvement dont la légitimité est reconnue par une large majorité de la société.

Quelle que soit l’issue de ce mouvement – retrait du projet de loi ou adoption au forceps d’un projet partiellement amputé –, il aura démontré l’illégitimité de cette oligarchie qui prétend imposer sa loi au nom de la compétitivité et de la croissance. L’une des revendications portées par le mouvement, *la séparation du Medef et de l’Etat*, vise de façon limpide le cœur du système de collusion et de corruption qui nous gouverne. Elle constitue sans doute un axe de mobilisation prometteur pour la période à venir, à condition de réussir à le décliner en principes politiques clairs et en objectifs d’actions atteignables par l’action citoyenne désobéissante dans les mois et années à venir. Une piste est ainsi ouverte pour imposer à l’agenda de la campagne électorale qui vient, les thèmes de la justice sociale, de la responsabilité écologique et de la démocratie réelle : à nous de la défricher, avec tous les acteurs mis en mouvement par la résistance contre la loi Travail et son monde.

Thomas Coutrot

Accords transatlantiques du plomb dans l'aile pour TAFTA, propagande gouvernementale éhontée pour CETA

Alors que les révélations “*TTIP leaks*” montrent que la conclusion de l'accord Union européenne (EU) - Etats-Unis (TAFTA) est impossible d'ici la fin de l'année, la France et son Secrétaire d'Etat au Commerce extérieur, Matthias Fekl, s'entêtent à défendre bec et ongles l'autre accord transatlantique, celui entre l'UE et le Canada, le CETA.

La ratification de cet accord a fait l'objet d'une première discussion le 13 mai lors d'un Conseil des ministres du commerce. Il en ressort que l'unanimité n'est pas de mise¹, même si une majorité d'Etats membres est actuellement encore favorable au traité et à l'application provisoire dès le vote du Parlement européen. Par ailleurs, à l'inverse de la position de la Commission, de nombreux pays ont demandé à ce que l'accord soit considéré comme mixte. Plusieurs pays, notamment l'Allemagne et la France, où les lignes bougent et où de plus en plus de parlementaires commencent à se poser des questions, proposent que le chapitre sur l'Investissement (relatif au décrié ISDS/ICS) soit une compétence partagée et qu'il ne puisse alors pas être appliqué provisoirement.

Prochaines échéances politiques : la Commission décidera le 5 juillet de la nature juridique de l'accord, mixité ou pas et du périmètre de l'application provisoire. Quant à la suite de l'agenda de la Commission, il reste le même : vote favorable au Conseil européen fin septembre, sommet Bruxelles Ottawa pour une signature officielle en octobre, ratification au Parlement européen fin 2016/début 2017 suivie très rapidement par l'application provisoire.

Alors que le gouvernement français, notamment par la voix de son Secrétaire d'Etat au Commerce extérieur, ne cesse de répéter que “CETA est un bon accord”, voire qu'il est “l'anti-TAFTA”, il importe de continuer à le confronter à ses propres contradictions puisque selon lui TAFTA poserait problème. La mise en échec des accords transatlantiques n'a jamais été autant possible que maintenant ! A nous d'amplifier toutes les mobilisations prévues pendant l'été puis à l'automne !

Hélène Cabioc'h et Jean-Michel Coulomb

¹ voir le *Petit guide pour contrer la propagande en faveur du CETA/AECG* sur le site d'Attac : <https://attac.org/l/61x> ou <https://attac.org/l/guideceta>

Tous mobilisés contre l'évasion fiscale ! occupons la Société générale

Depuis le 3 avril, les révélations des “*Panama Papers*” ont permis de rappeler l'ampleur de l'évasion fiscale et de la diversité des personnes et institutions qui y sont liées. Parmi celles-ci, les banques françaises arrivent en bonne position, tout particulièrement la Société générale et le Crédit agricole, avec plus de mille sociétés écrans chacune. Le cas de la Société générale se double d'une affaire de parjure. Son directeur général, Frédéric Oudéa, avait en effet assuré, en 2012, devant une commission d'enquête sénatoriale sur l'évasion des capitaux, que la banque n'exerçait plus aucune activité dans les paradis fiscaux non coopératifs, dont le Panama. Les données issues du cabinet Mossack Fonseca montrent que quelques 415 sociétés créées par la banque étaient pourtant encore actives à cette époque.

Attac n'a pas attendu cette nouvelle affaire pour lutter contre l'évasion fiscale, avec notamment de nombreuses actions ciblant la BNP-Paribas depuis 3 ans. L'affaire des “*Panama Papers*” a été l'occasion de susciter une vive réaction de la part de l'ensemble de l'association : les cibles prioritaires ont été les agences de Banque privée de la Société générale, dédiées à la “*gestion de patrimoine d'une clientèle d'entrepreneurs et de particuliers fortunés*”, directement mises en cause dans les “*Panama Papers*”. C'est donc tout naturellement que les militant.e.s d'Attac ont d'abord occupé l'agence Banque privée de la Bourse à Paris et que l'appel à multiplier ces actions a été lancé le 7 avril. Cet appel a été suivi d'abord au Mans, à Nîmes et dans d'autres villes, avec jusqu'à trois actions le même jour, samedi 16 avril, à Chambéry, Paris et Saverne. Ces actions directes non violentes demandent maintenant à être répétées, amplifiées et diversifiées, pour montrer que les citoyens n'acceptent plus de voir chaque année plus de 60 milliards d'euros échapper au fisc français, autant d'argent qui pourrait être mis au service de la transition écologique et sociale.

Quentin Couix

Pour plus d'informations, consulter le site d'Attac France, rubrique “Occupons la Société générale”, ou envoyer un courriel à occupysg@attac.org

Du sang neuf dans la politique libanaise ?

Le Liban est connu pour sa fièvre politique et sa complexité. D'une surface équivalente à la Gironde, bordé par la Syrie et Israël-Palestine, les conflits du Moyen-Orient pèsent souvent trop lourd par rapport à la politique intérieure du pays. Pour les élections municipales du 8 mai 2016, la liste "*Beirut Madinati*" (Beyrouth, ma ville) issue de la société civile a été l'occasion de faire entendre les insatisfactions et besoins des citoyens.

Une crise et un terreau de mécontentements

A l'origine de cette liste se trouve le mouvement *Toleet Rehetkom – You Stink* (Nous vous sentons) qui a émergé à l'été 2015 lorsque les ordures n'ont pas été ramassées. La mauvaise odeur du gouvernement est peu à peu montée jusqu'au nez du peuple... En août 2015, les premières revendications sont pacifiques, demandant au gouvernement de trouver une solution durable pour résoudre la crise des déchets. Les manifestations s'intensifiaient, estimées à 100 000 personnes, portant alors de vives critiques à un gouvernement jugé corrompu et inefficace depuis plusieurs années. La nouveauté de ce jeune mouvement est qu'il a su mélanger les multiples confessions chrétiennes et musulmanes libanaises et n'a pas été organisé par les partis traditionnels issus de la guerre civile de 1980-95.

Cette crise des déchets a été la goutte d'eau qui a fait déborder un vase de mécontentements déjà bien rempli. Depuis 2006, de très nombreuses coupures d'eau et d'électricité gênaient le quotidien de la population de Beyrouth ; les recettes et les activités liées au tourisme étaient en forte diminution depuis le début du conflit syrien en 2011 ; de plus, pour une population totale de quatre millions de personnes, le pays comptait plus d'un million et demi de réfugiés syriens récents, qui s'ajoutaient aux anciens camps des réfugiés palestiniens... La situation économique du Liban laisse peu de perspectives à sa jeunesse, dont l'émigration est très importante.



A cela s'ajoutent des conditions environnementales et sanitaires très dégradées, avec une augmentation cette dernière année du nombre de maladies et d'allergies.

Le nouveau politique face aux oligarchies

Beirut Madinati propose un programme complet et résumé en dix points, encore consultable sur son site Internet. Le quotidien francophone *L'Orient le jour* écrit : "Ibrahim Mneimné, architecte urbaniste et tête de liste de Beirut Madinati a affirmé [...] "Notre programme est un combat contre leur mauvaise gestion [celle de l'actuel Conseil municipal, *ndlr*]. Un combat pour des transports publics, des jardins publics, le parc de Beyrouth, la défense de ce qui reste de la façade maritime de la capitale et de son héritage, un combat pour l'eau potable, pour des aménagements aux personnes à mobilité réduite, pour le droit des habitants à vivre dans la capitale. Voilà notre combat".

De l'autre côté, les trois principaux partis traditionnels, qui n'arrivaient pas même à s'entendre pour renouveler le contrat de l'entreprise Sukleen qui collecte les déchets, se sont unis pour former une liste commune "Les Beyrouthins", parrainée par Saad Hariri. Ces derniers ont certes pu gagner les élections, mais avec un total d'infractions qui a doublé par rapport aux dernières élections municipales de 2010, ainsi qu'un habituel taux d'abstention de 80 %. Malgré l'amertume des Libanais face à l'abstention majoritaire ou l'achat de vote, *Beirut Madinati* incarne un espoir, une nouvelle vision de la politique. En totalisant 35 % des suffrages exprimés dans la capitale, cette nouvelle liste a constitué une nouvelle menace pour les partis traditionnels qui par leur mauvaise gestion répétée laissent trop souvent la population livrée à ses propres moyens.

Solène Jeunesse, géographe



un Forum social mondial au Nord

Les Forums sociaux mondiaux (FSM) sont des moments stratégiques pour la construction des résistances et des alternatives face à la domination du néolibéralisme. En organisant pour la première fois un FSM dans un pays du Nord, le collectif du FSM 2016 fait face à un énorme défi. Mais le bouillonnement social et le terreau de luttes enracinées au Québec ont un réel potentiel d'apport au processus des FSM. A la fois lieu de dialogue, d'échange et de convergences internationales, les FSM se sont en effet toujours nourris des luttes locales qu'ils permettent d'amplifier. Comme les autres années, les efforts d'Attac se concentreront autour des principaux axes des luttes que nous menons aux échelles locale et mondiale contre la finance prédatrice, les paradis fiscaux, le réchauffement climatique ou les accords de libre-échange. Attac France participera activement à des ateliers, assemblées et conférences sur ces différents axes stratégiques, en collaboration étroite avec Attac Québec. Ce FSM sera aussi un moment d'échanges et de rencontres informelles pour le réseau des Attac du monde, qui permettra de renforcer la collaboration et le travail commun entre les différents Attac. Attac France organisera par exemple un atelier sur l'expérience des faucheurs de chaises afin d'envisager l'internationalisation de cette campagne, dans la suite de l'"Appel international à la réquisition citoyenne de chaises" proclamé lors du Sommet des 196 chaises à Montreuil durant la COP21.

L'un des objectifs de ce FSM sera de poursuivre les dynamiques de mobilisations pour la justice climatique qui ont émergé durant la COP21 et qui se continuent aujourd'hui. Le constat partagé est que l'Accord de Paris est loin d'être suffisant face à l'urgence climatique. Ce FSM constituera un levier pour renforcer l'unité d'analyse et d'action des mouvements et rappeler aux gouvernements notre détermination à poursuivre notre lutte commune contre le réchauffement climatique. De nouvelles dynamiques ne pourront être insufflées qu'en stimulant des actions allant en ce sens, en plaçant au-delà des discours des campagnes concrètes et des actions mobilisatrices pour lutter contre le néolibéralisme.

Arthur Lauvergner

en route pour le 9ème AlterVillage d'Attac France

L'édition 2016 de l'AlterVillage aura lieu du 14 au 21 juillet, au Relais des Pas Sages, lieu associatif au sein d'une ferme de l'Indre, près de Châteauroux. Ce village alternatif permet une réflexion sur les enjeux actuels, les formes d'actions et les pratiques militantes. Cette année, au programme : démocratie participative, logiciel libre, susciter la mobilisation, monnaies locales, permaculture, alternatives agricoles locales, luttes et droits des femmes, fraude fiscale, activisme... chantier participatif, forum ouvert... soirées pour se retrouver, danser, partager ses talents...

L'AlterVillage est un espace temporaire où s'organise une vie collective, on y fait l'apprentissage du vivre ensemble et de la prise de responsabilités collectives : ici, ni organisateur ni consommateur, mais tous acteurs ! C'est une occasion de mettre en adéquation nos idées et nos modes de vie, d'expérimenter l'intelligence collective à partir des principes de non-violence, d'autogestion et du refus de tout comportement discriminatoire.

Les inscriptions sont ouvertes.
Plus d'infos sur <https://www.attac.org/vav2016>

grands projets inutiles et imposés : rassemblements à Notre-Dame-des-Landes et à Bayonne

Comme les années précédentes, la Coordination des opposants à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes (constituée de plus de 50 associations, collectifs, syndicats et mouvements politiques) invite toute la population de la région, ainsi que les militant.e.s des organisations locales, nationales... et au-delà, à partager un moment fédérateur et convivial le week-end des 9 et 10 juillet 2016. Ce rassemblement autour du thème de la démocratie sera une démonstration de la mobilisation plus que jamais nécessaire pour que vivent ce territoire et les alternatives qui se développent sur la *Zone à défendre (ZAD)*.

Plus d'informations : <http://www.notredamedeslandes2016.org>

Quelques jours plus tard, du mercredi 15 au vendredi 17 juillet, c'est à Bayonne que nous nous retrouverons pour le 6ème Forum européen contre les grands projets inutiles et imposés organisé par le CADE, Bizi!, le comité local d'Attac et le Comité de soutien aux opposants à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Alternant conférences, ateliers et débats, ce forum sera l'occasion de débattre de nos pratiques, de nos actions et de renforcer la convergence de nos luttes pour contribuer à la nécessaire transition écologique et démocratique.

Plus d'informations : <http://forum-gpii.com/>

Votre banque finance-t-elle la bombe atomique ?

Des sommes considérables sont engagées annuellement par des banques, des compagnies d'assurances dans des entreprises qui fabriquent des systèmes d'armes nucléaires. Le rapport "Ne Financez pas la Bombe" (*Don't Bank on the Bomb*) de l'organisation néerlandaise PAX – membre de la Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires (ICAN) – permet d'identifier les institutions financières qui accordent des prêts à ce secteur de l'industrie de l'armement. Entre janvier 2012 et août 2015, plus de 493 milliards de dollars ont été investis par 382 banques et autres fonds de pension dans l'industrie de l'armement nucléaire. En France, 11 institutions financières ont mis à disposition près de 30 milliards de dollars aux entreprises productrices d'armes nucléaires. Les investissements les plus lourds sont réalisés par la BNP-Paribas, le Crédit agricole et la Société générale. L'exemple de la BNP-Paribas montre à quel point sa réflexion sur ce type d'investissement est faible. Selon son document de "politique sectorielle Défense", issu de sa politique de responsabilité sociale des entreprises (RSE), la BNP ne participe pas au financement d'entreprises qui produisent des "armes controversées" comme les armes nucléaires. Mais dans la suite du document, elle mentionne qu'elle exempte de ces mesures toutes les sociétés qui contribuent aux programmes nucléaires des Etats appartenant à l'Alliance atlantique (Otan). Doit-on ainsi comprendre que ces "armes controversées" ne le sont que pour certains Etats ?

Cette campagne, relayée par ICAN France, a permis d'exercer une pression bien réelle et concrète puisqu'en 2015, il est possible d'identifier 13 institutions financières qui ont mis en place des politiques irréprochables (soit 5 de plus qu'en 2014) pour exclure de leurs investissements les entreprises qui produisent des armes nucléaires. L'objectif de ce rapport est de montrer que les financeurs de l'armement nucléaire peuvent décider de ne pas ou de ne plus financer l'industrie des armes nucléaires. Pour agir pour un monde sans armes nucléaires, chacun a la possibilité d'interroger directement sa banque sur sa politique sectorielle défense.

Jean-Marie Collin, membre du comité de pilotage de ICAN France

ICAN France : <http://icanfrance.org>
Rapport : www.DontBankOnTheBomb.com

Gaz de couche, gaz de schiste : laissons les énergies fossiles dans le sol !

Gazonor exploite en France du gaz de mine (grisou) : gaz extrait des anciennes mines de charbon par simple captage. Ceci contribue à éviter que les fuites de méthane ne contribuent au réchauffement climatique (le méthane est un gaz à effet de serre bien plus puissant que le CO2).

Parallèlement, la "Française de l'Energie" (FDE) entend exploiter le "gaz de couche" dans les bassins miniers de Lorraine et du Nord. Là, il s'agit de récupérer le méthane contenu dans les couches de charbon plus profondes ; cela nécessite des forages avec des drains horizontaux, voire de la fracturation hydraulique pour que l'exploitation soit rentable : toute autre tentative de FDE s'est en effet soldée par un échec.

L'entreprise entendait lever 60 millions d'euros lors de son introduction en bourse, qui s'est terminée le 7 juin ; le Crédit mutuel et RGreen s'étaient mis sur les rangs pour lui octroyer des prêts. Dans ces conditions, FDE pourrait passer à l'exécution de son projet pharaonique : 200 forages d'exploitation en Lorraine et 150 dans le Nord !

E. Macron a par ailleurs annoncé qu'il soutenait ce projet, et quelques candidats à la présidentielle ont déjà pris l'engagement de revenir sur la loi qui interdit la fracturation hydraulique ; si les accords transatlantiques étaient ratifiés, ils consacraient l'exploitation des gaz de couche et de schiste.

Pourtant les dégâts environnementaux sont avérés partout où ce gaz est exploité (Australie, Etats-Unis...) : pollutions fréquentes des nappes phréatiques, fuites de méthane quasi inévitables, séismes et mouvements de terrains très destructeurs au droit des galeries de mine ! De plus, puisque nous savons qu'il est impératif de laisser 80 % des énergies fossiles dans le sous-sol si l'on veut avoir une chance de limiter le réchauffement climatique à 2°C, on doit s'interdire d'extraire ces hydrocarbures extrêmes !

Les collectifs opposés à ces projets préparent un camp d'actions et de réflexions autour "des énergies fossiles et leur monde" : discussions, conférences, ateliers, concerts et une action que nous souhaitons massive !

Christine Poilly

A Volmerange-lès-Boulay en Lorraine
du 19 au 21 août 2016

Contact : camp.lorraine2016@riseup.net ou 06 21 68 30 87



“Le secret des affaires l’emporte sur la liberté d’expression”

interview de Sophie Binet, UGICT CGT

Le 14 avril dernier, le Parlement européen a voté en faveur d’une directive sur le secret des affaires. Le 13 mai, 54 organisations françaises et européennes ont adressé une lettre aux chefs d’Etat et de gouvernement leur demandant de ne pas valider cette directive.

Pour quelles raisons cette directive suscite-t-elle l’opposition des organisations syndicales et citoyennes ?

Cette directive a été élaborée en toute opacité pour répondre à une exigence des multinationales, comme l’a montré une étude citée par *Mediapart*¹. Destinée à protéger les entreprises contre l’espionnage industriel, la directive définit le secret des affaires de façon tellement large que la quasi-totalité des informations internes d’une entreprise pourra être considérée comme un secret d’affaires. Ceci permettra l’ouverture de poursuites judiciaires contre les journalistes, syndicalistes, lanceurs d’alerte obtenant ou publiant des informations internes d’une entreprise, ou les salarié.e.s utilisant chez un nouvel employeur des informations acquises sur leur lieu de travail précédent.

La directive ne prévoit-elle pas des exceptions pour les protéger ?

Ces exceptions introduites à la suite de notre campagne de mobilisation demeurent très insuffisantes. Le plus scandaleux est l’inversion de la charge de la preuve : les entreprises devront seulement prouver qu’elles n’ont pas autorisé l’obtention, l’usage ou la publication du secret d’affaires concerné tandis que les personnes poursuivies devront démontrer au juge qu’elles ont agi de façon compatible avec une des exceptions prévues. La simple perspective des poursuites sera une intimidation permanente pour tous les enquêteurs ou lanceurs d’alerte potentiels, sans parler des effets sur la mobilité des salariés.

Comment devraient être protégées ces libertés fondamentales ?

Il est indispensable que la définition du secret des affaires soit précisée et limitée et que l’illégalité de l’obtention, de l’usage ou de la publication d’un secret d’affaires soit limitée aux utilisations commerciales du secret des affaires. Les exceptions doivent encore être significativement renforcées. En parallèle, il y a urgence à reconnaître la capacité des citoyen.ne.s à accéder aux informations et à agir pour défendre l’intérêt général, en renforçant la liberté de la presse, les libertés syndicales. Une directive européenne protégeant les lanceurs d’alerte est désormais nécessaire.

En quoi le procès des auteurs des fuites de *LuxLeaks* illustre-t-il vos craintes ?

Antoine Deltour, Edouard Perrin et Raphaël Halet, lanceurs d’alerte et journalistes qui ont révélé l’affaire *LuxLeaks*, sont poursuivis au Luxembourg au nom de la violation du secret des affaires. Le procureur a requis des amendes pour les trois prévenus et 18 mois de prison ferme en sus pour les deux lanceurs d’alerte en se référant notamment à “la directive européenne sur le secret des affaires largement votée au Parlement européen”. Pourtant, leurs révélations ont été déterminantes pour lutter contre la fraude et l’optimisation fiscales, et Antoine Deltour a été décoré du prix du citoyen européen.

Quels sont les domaines où le secret des affaires pourrait avoir des effets négatifs sur les populations ?

Les domaines concernés sont nombreux. Par exemple, sur les questions sanitaires et environnementales, Monsanto s’oppose à la publication des études scientifiques sur le caractère cancérigène du Roundup au nom du secret des affaires. Sur les questions fiscales, Mossack Fonseca, fondateur du cabinet d’avocats dont sont issus les “Panama Papers”, a menacé les journalistes et lanceurs d’alerte à l’origine des révélations de poursuites au nom du secret des affaires.

En fin de compte, cette directive n’illustre-t-elle pas l’existence d’une hiérarchie des normes et des droits dans l’Union européenne ?

Elle illustre le poids des lobbies et les impasses démocratiques dans l’Union européenne. En décembre 2013, le Parlement européen a demandé à la Commission européenne de mettre en place une directive protégeant les lanceurs d’alerte. Trois ans plus tard, la Commission explique qu’il n’y a pas besoin de directive pour les lanceurs d’alerte, et fait voter une directive pour protéger le secret des affaires répondant aux intérêts des seules multinationales. Ce qui est choquant, c’est que les parlementaires n’aient pas eu le courage de s’y opposer !

Propos recueillis par Dominique Plihon

¹ Martine Orange, 28 avril 2015, *Mediapart*, <https://www.mediapart.fr/journal/international/280415/le-secret-des-affaires-un-intense-lobbying-dans-les-couloirs-de-bruxelles?onglet=full>

Aide aux migrants les initiatives citoyennes se multiplient

Devant l'atonie des autorités publiques, sinon leur scandaleuse politique de rejet des migrants vers la Turquie, les initiatives citoyennes se sont multipliées, souvent en dehors de toute structure préalablement existante. Petit tour d'Europe de quelques-unes de ces interventions citoyennes.

70 habitants et... 100 réfugiés. Nous sommes en Italie, à Vacciago, petit bourg de la commune d'Ameno dans la province de Novara (Piémont). Le maire, Roberto Neri, élu sur une liste citoyenne de gauche, a entrepris de préempter un grand bâtiment privé désaffecté pour héberger des migrants. Arrivés en Italie par la Méditerranée, ceux-ci viennent du Bangladesh, du Pakistan et des pays de la Corne de l'Afrique. Quelques couples avec enfants sont logés dans une maison voisine et 6 mineurs isolés sont sous la tutelle du maire ("je les ai adoptés", dit-il). Dans l'attente d'une réponse à leur demande d'asile (puis du recours) qui, en toute hypothèse, sera refusé à tous ceux qui ne viennent pas d'un pays en guerre, ils reçoivent des cours d'italien et devraient prochainement pouvoir suivre des formations. On les croise dans l'unique bistrot du village équipé de Wi-Fi où ils dépensent en puces téléphoniques les deux euros par jour auxquels ils ont droit. La coopérative qui gère l'infrastructure d'accueil reçoit, quant à elle, 34 euros par réfugié pour leur prise en charge. Roberto Neri a organisé deux réunions publiques avec les habitants, l'une à la mairie, l'autre dans l'église (nous sommes en Italie...) qui ont reçu l'approbation des habitants. Cependant, plus le temps passe, plus la situation de ces migrants va se compliquer. Non expulsables pour le moment, qu'advient-il lorsque l'asile leur sera refusé ? En Autriche, ce sont de jeunes activistes viennois qui, scandalisés l'été dernier par la mort de 71 migrants étouffés dans un camion à la frontière avec la Hongrie, ont lancé un appel à mobilisation sur *Facebook*. Contre toute attente, leur initiative a déclenché un mouvement social d'ampleur avec la formation d'une caravane de 100 voitures particulières parties de Vienne jusqu'à la gare centrale de Budapest pour convoier les migrants, l'Autriche ayant fermé sa circulation ferroviaire avec la Hongrie. Succès médiatique garanti pour cette action "*Schiener Ersatz Verkehr für Flüchtlingen*" (littéralement "service de transport de remplacement pour les réfugiés") qui s'est prolongée par la création d'une cuisine collective mobile. Alexandre, l'un des initiateurs de l'action, se dit aujourd'hui très inquiet de l'attitude du gouvernement de coalition autrichien qui, tétanisé par la montée de l'extrême-droite, a adopté



une loi inédite d' "état d'urgence" migratoire qui restreint le droit d'asile de façon drastique.

En Suisse, l'action *Rastplatz*¹ ("aire de repos") est née de l'initiative de quatre copains bâlois. Interpellés par le drame des réfugiés, ceux-là sont partis l'été dernier avec leur minibus aménagé en cuisine collective vers les Balkans, d'abord à Bapska en Croatie, puis à Presevo en Serbie à la frontière avec la Macédoine. Bientôt rejoint par d'autres volontaires suisses, le réseau s'est étendu et communique, lui aussi, via *Facebook* où il relaie les appels d'urgence à intervenir là où les autorités sont totalement inefficaces ou volontairement absentes et où il n'y a pas d'ONG pour assurer l'aide aux réfugiés. La route des Balkans fermée, la cuisine s'est transportée à l'automne dans le camp de Grande-Synthe. Katharina est l'une de ces volontaires suisses qui raconte combien très vite la cuisine devient un lieu de rencontres indispensable, avec ses trois repas chauds par jour, son matériel de premiers secours et ses bénévoles qui dorment sur place. Depuis l'installation de la nouvelle infrastructure par la mairie et Médecins sans frontières (qui affiche déjà complet), les migrants dont l'espoir est de gagner la Grande-Bretagne continuent d'affluer dans le camp sauvage de Grande-Synthe...

Isabelle Bourboulon

¹ <http://www.rast-platz.ch/de/rastplatz/>



campagne *Made in Illegality*, secouons nos élu.e.s !

La France, l'Union européenne (UE) et les autres Etats membres ont pour devoir et responsabilité de prendre des mesures visant à l'arrêt de la colonisation et de l'occupation du Territoire palestinien par Israël.

C'est ce que dit un rapport de 2014 de F. Dubuisson, professeur de Droit international à l'Université libre de Bruxelles, selon lequel trois obligations s'imposent aux Etats :

- faire respecter le droit international humanitaire ;
- ne pas reconnaître comme licite une situation illégale ;
- ne pas prêter aide ou assistance au maintien d'une situation illégale.

L'Organisation des Nations-unies (ONU), l'UE, la France et d'autres pays condamnent, régulièrement et sans ambiguïté, la politique de colonisation menée par Israël. Or de nombreux produits susceptibles de provenir des colonies sont commercialisés en Europe (fruits, légumes, vins, notamment) et systématiquement étiquetés *Made in Israël*. Pourtant l'accord d'association UE-Israël prévoit que seuls les produits israéliens sont éligibles aux tarifs douaniers préférentiels. Les colonies tirent ainsi un profit considérable des échanges commerciaux avec le marché européen, ce qui contribue à leur expansion et donc à l'asphyxie des territoires palestiniens. Les entreprises européennes parties prenantes de cette économie participent ainsi à la politique de colonisation israélienne. Cela ne peut plus durer. Il est temps que la France et l'UE :

- passent de la parole aux actes ;
- se mettent en conformité avec leurs obligations au regard du droit international et des droits humains ;
- ne soutiennent plus directement ou indirectement l'essor des colonies israéliennes.

Les organisations signataires de la campagne *Made in Illegality* leur demandent de cesser immédiatement tout échange économique et commercial avec les colonies israéliennes. Comités locaux, à vos stylos : les acteurs de cette campagne, soutenue par Attac, proposent en particulier une action d'interpellation de nos députés et sénateurs. Le succès de *Made in Illegality* repose sur la mobilisation citoyenne !

Anne Peissik-Lemery

Kit de mobilisation :
www.plateforme-palestine.org/-Made-in-illegality
 Pour en savoir plus : www.madeinillegality.org

changeons le monde *Sans transition !*

Ecologie, social, économie : nous devons changer de paradigme pour recréer un monde dont nous serions fiers. Un monde qui ferait rêver nos enfants. *Sans transition ! La revue des citoyens engagés* est le magazine qui vous donnera les clés pour comprendre et vous engager dans cette société qui nous est chère. Point d'abandon aux financiers et autres multinationales de l'industrie. L'engagement citoyen est un des prérequis à cette Transition. "Nous avons pensé notre nouvelle revue comme un magazine politique, qui prône l'engagement collectif", explique Magali Chouvion, rédactrice en chef. Et parce que le changement vient d'abord du territoire, notre revue comprend trois versions différentes adaptées à trois régions fortes : Bretagne, Provence, Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées. S'engager d'abord chez soi avant d'aller courir le monde. Grâce à une rubrique participative, ce magazine entend aussi donner la parole aux acteurs sur les territoires, dont Attac évidemment ! *Sans transition !* est votre magazine. Lancement prévu fin juin 2016. Pour participer au lancement et donner un coup de pouce en vous abonnant : ulule.com/sans-transition/

Magali Chouvion, rédactrice en chef
 Plus d'infos : www.sans-transition-magazine.info

journée de la Transition 2016

La troisième Journée de la Transition aura lieu le 24 septembre. Initiée par le Collectif pour une transition citoyenne, dont Attac est membre, ce sera l'occasion, comme les années précédentes, d'amplifier les synergies locales par la co-construction d'un événement commun, d'offrir une vision globale d'une "transition écologique, sociale et humaine [à l'œuvre]" (*), de ces initiatives qui peuvent construire pas à pas "une société radicalement nouvelle" (*), ainsi que de susciter l'engagement et le passage à l'action du plus grand nombre. Cette journée sera aussi la possibilité d'initier, développer et mettre en œuvre des projets concrets ayant pour objectif d'impacter durablement la transition dans leur territoire. C'est donc une opportunité offerte aux militant.e.s Attac que nous sommes de commencer à donner corps à "la deuxième caractéristique de notre stratégie" décrite dans le rapport d'orientation 2016-2019 que nous venons de voter : "l'engagement actif dans des expériences de transition, dans des alternatives locales et systémiques qui relocalisent les sociétés". A nous de nous en saisir !

Hervé Roussel-Dessartre

(*) : Déclaration commune du collectif.

Pour en savoir plus sur la Journée 2016 :
<http://www.transitioncitoyenne.org/>
 Pour entrer en contact avec la commission Alternatives d'Attac : alternatives-contact@attac.org

Se chauffer et s'éclairer moins cher comment sortir de la précarité énergétique

Aujourd'hui en France, onze millions de personnes ont froid dans leur logement pendant l'hiver. Ne pas pouvoir se chauffer faute de moyens, c'est souffrir de précarité énergétique. Le phénomène est devenu massif. Dans les Yvelines, l'association *Energies solidaires* aide les ménages à remédier à cette situation. Aux Mureaux et dans les alentours, elle repère les personnes en précarité énergétique, établit des diagnostics à domicile, transmet des gestes simples d'économie d'énergie et d'eau, équipe les logements, et oriente vers des aides diverses. Reportage sur une initiative qui cherche à concilier souci écologique et accompagnement social.

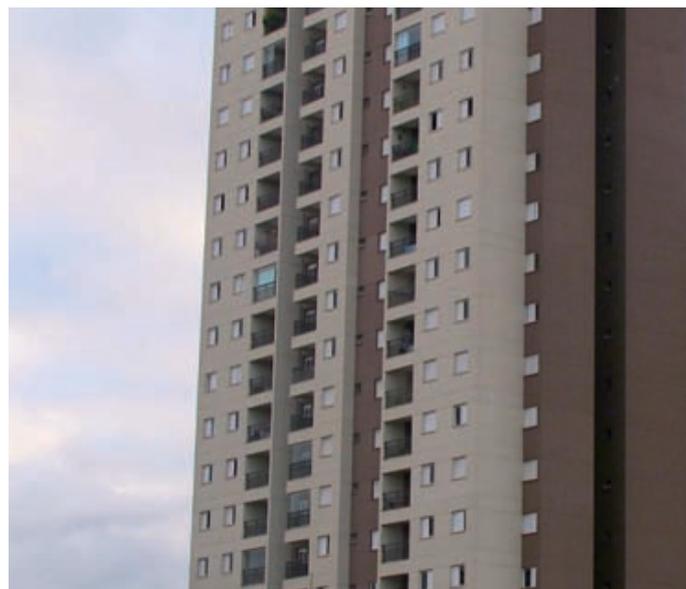
"J'ai monté le chauffage pour vous. Parce que c'était sur 12 degrés, j'avais froid". Nin, 34 ans, vit seule dans un appartement de 39 m² aux Mureaux, en région parisienne. Le logement se situe dans un immeuble de cinq étages, en bordure de forêt. A l'extérieur, la façade est défraîchie. A l'intérieur, un salon et une chambre séparés par un simple rideau, une cuisine, une salle de bains. A peine entrée, Sakina, jeune "ambassadrice de précarité énergétique", ouvre son ordinateur portable. Et commence rapidement les questions. Une cinquantaine en tout, pour établir le diagnostic énergétique de l'appartement habité par Nin.

La trentenaire est locataire d'un bailleur social des Yvelines. Elle travaille. Mais ses factures de chauffage sont trop élevées pour son budget. Alors, pour économiser, elle chauffe moins. Elle a froid, et passe ses week-ends chez ses parents. Selon la loi du 12 juillet 2010 – dite "Grenelle 2" – une personne est en situation de précarité énergétique si elle éprouve des difficultés à satisfaire ses besoins énergétiques élémentaires, en raison de ses faibles moyens financiers ou de ses conditions de logement. Près de cinq millions de ménages, soit plus de onze millions de personnes, se sont plaints d'avoir eu froid dans leur logement en 2013.

Un réseau de "donneurs d'alerte"

Le phénomène est massif. Bien-sûr, il touche en premier lieu les ménages les plus modestes. *"Un ménage est en précarité énergétique si son taux d'effort pour payer ses dépenses en énergie est supérieure à 10 % de ses revenus, ou s'il y a une situation d'inconfort ou d'incapacité à chauffer"*, explique Rachel Dubrueil, conseillère à l'association *Energies solidaires*, qui a lancé l'an dernier les diagnostics de précarité énergétique aux Mureaux.

Le pari de l'association ? Faire des économies d'énergies à la fois pour faire baisser les émissions de gaz à effet de serre et pour améliorer les conditions de vie des habi-



© Rachel Knaebel

tants en difficulté. En 2015, *Energies solidaires* a établi des diagnostics de précarité énergétique pour 92 ménages.

Pour cela, l'association fait appel à deux ambassadeurs de précarité énergétique, par le biais d'une agence de réinsertion. Ils ont suivi une formation spécifique pour mener les diagnostics. *"Nous apprenons beaucoup de choses en matière relationnelle : comment aborder les gens dans le cadre d'un porte-à-porte, comment montrer que nous ne sommes pas intrusif... Et on est aussi évidemment formés aux éco-gestes"*, précise Sakina.

Pour repérer les ménages en situation de précarité énergétique, les deux ambassadeurs distribuent à travers la ville des réducteurs de débit d'eau à poser sur les robinets. Et interrogent en même temps les personnes concernant leur utilisation du chauffage et leurs dépenses énergétiques. *"Nous faisons aussi du repérage grâce à un réseau de donneurs d'alerte, ajoute Rachel Dubrueil. Cela peut être des assistants sociaux, des maisons de quartiers, les bailleurs, des associations, des clubs de sport. Quand ils connaissent un ménage en situation de précarité énergétique, ils nous le signalent et on contacte ces personnes."* Si elles le souhaitent, l'association réalise une visite de deux heures pour le diagnostic, puis une deuxième visite pendant laquelle les ambassadeurs installent du matériel qui permet de réduire les consommations, comme des ampoules, des joints... *"Il y a aussi des personnes qui nous contactent directement"*, poursuit Rachel Dubrueil. C'est le cas de Nin. Face à ses problèmes de chauffage, elle a fait appel à *Energies solidaires* de son propre chef.

Chauffage, eau, appareils électriques... les économies à faire sont partout

Son ordinateur sur les genoux, l'ambassadrice énergétique poursuit les questions : Combien de personnes occupent le logement ? Quand le bâtiment a-t-il été construit ? Des rénovations sont-elles prévues ? *"Des travaux sont prévus, répond la locataire. Mais seulement*



Pour finir, Sakina fait le point sur les installations à effectuer lors de sa prochaine visite, afin de faire baisser les consommations d'énergie et d'eau de Nin : des joints pour les fenêtres, des ampoules plus économes, des mitigeurs pour les robinets, une nouvelle pomme de douche pour remplacer celle qui fuit... *“C'est la mairie qui finance le matériel installé chez les ménages, précise Rachel Dubreuil. En fin de diagnostic, nous orientons sur les numéros à appeler pour recevoir une aide. En cas d'impayés, nous renvoyons vers le médiateur, vers les services sociaux pour demander des soutiens financiers, vers l'inspecteur d'insalubrité pour les logements dégradés.”*

La démarche peut provoquer des conflits avec les bailleurs sociaux. *“Surtout si nous faisons trois ou quatre diagnostics sur le bâtiment d'un même bailleur social, qui concluent tous qu'il faut faire des travaux”,* dit Rachel Dubreuil. A quand des diagnostics de précarité énergétique à destination des bailleurs ?

Rachel Knaebel, journaliste de *Basta!*

pour les appartements à partir de trois pièces, et sur les parties communes. Donc pas dans le mien”. Puis Sakina sort un premier outil : son thermomètre électrique. Elle le pointe sur le mur extérieur, sur les murs entre les pièces, dans la salle de bains... La température varie entre 18 et 24 degrés, selon les pièces de l'appartement. Vient ensuite la mesure de l'humidité. *“Entre 40 et 60 % d'humidité, ça va”,* explique l'ambassadrice. Avant de demander : *“Il y a des peintures écaillées ?”* – *“Dans la salle de bains, dans la cuisine, oui”.* Dans le salon, une partie des fils électriques est à nu.

L'ambassadrice mesure la température à l'intérieur du réfrigérateur, le débit d'eau des robinets, celui de la douche, l'électricité consommée par les veilleuses des appareils électriques. Un chargeur branché sans téléphone au bout, par exemple, ça consomme.

Pour examiner les consommations électriques, Sakina demande à voir les factures de Nin. La locataire ne les trouve pas. *“Tout passe par Internet maintenant, soupire-t-elle en fouillant dans ses dossiers. Sur le gaz, je crois que j'en suis à 41 euros par mois.”* Pour ses factures de gaz, Nin bénéficie du tarif social. *“En principe, vous pourriez aussi en bénéficier pour l'électricité”,* indique Sakina.

L'importance de l'accès aux droits

C'est aussi à cela que servent ces visites dites “socio-thermiques” : renvoyer vers des dispositifs d'accompagnement social pour remédier aux problèmes de précarité énergétique. *“Vous pourriez changer de réfrigérateur. Il y a des aides pour ça, conseille par exemple l'ambassadrice. Plus il est ancien, plus il consomme. La caisse d'allocation familiale propose des aides pour acheter un réfrigérateur neuf, soit directement, soit sous forme de prêt. Un appareil qui consomme moins représente plus de 200 kWh d'économies par an.”*

Cartographier les alternatives

Cet article a été publié sur le site www.bastamag.net. C'est une des 80 initiatives référencées par la “carte des alternatives en Ile-de-France”, mise en ligne fin juin sur le site de *Basta!* et celui d'*Attac*. Cette cartographie vise à donner de la visibilité aux acteurs - individus, collectifs, salarié.e.s, élu.e.s, associations, coopératives, municipalités - qui agissent sur un territoire concrètement, au quotidien, dans la perspective d'une transition écologique et sociale. Plus qu'une simple recension des expériences, cette carte donne accès à des articles, enquêtes et témoignages sur ces initiatives réalisées par des médias indépendants. Ainsi on y retrouvera bien sûr des articles de *Basta!* mais également d'autres sites d'information comme *Reporterre*, *Kaizen*, *Politis*, *L'Age de faire*, *CQFD*, *L'Utopik*, *Street press*, etc. Pour l'instant limité à une seule région, ce projet commun d'*Attac* et *Basta!* pourrait bien sûr être étendu à d'autres territoires.

A VOIR A LIRE



La Fabrique du monstre

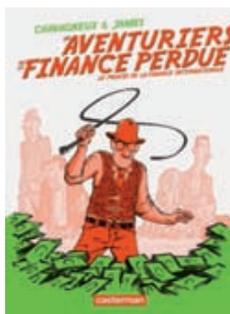
Dans un climat de roman policier et sur fond de montée du FN, ce livre est le résultat de dix ans d'enquête sur le quotidien des quartiers déshérités de Marseille : "la zone la plus pauvre d'Europe".

Pour les médias en recherche de toujours plus d'audimat, Marseille c'est d'abord l'Olympique de Marseille ou le feuilleton sans fin de *Plus belle la vie*. Dans une ville où domine depuis plus de vingt ans un sénateur-maire-président de métropole sénile et inoxydable, où l'ancien président du Conseil général est poursuivi pour association de malfaiteurs, et où une députée toujours en fonction attend son jugement pour une affaire de subventionnement associatif douteux, Philippe Pujol nous montre comment s'est mis en place peu à peu ce monstre fondé sur le banditisme, la corruption, le clientélisme et les conflits d'intérêts. On veut croire que ce livre contribuera à éveiller enfin les consciences des citoyens et des politiques pour que Marseille ne devienne pas la capitale de l'exclusion et qu'émerge enfin un véritable projet social et démocratique.

Hervé Thomas

Philippe Pujol est journaliste, ancien rédacteur de *La Marseillaise* et Prix Albert Londres 2014 du meilleur "Grand Reporter de la presse écrite".

La Fabrique du monstre
de Philippe Pujol, janvier 2016
Editions Les Arènes



Les Aventuriers de la finance perdue

Il faut lire cette BD originale qui met en scène les dérives de la finance à l'occasion du procès d'un trader, un certain Jérôme K. Les péripéties de la crise financière, de la faillite de Lehman Brothers, en passant par la spéculation sur la dette grecque et les circuits opaques de l'évasion fiscale, sont décrites avec pédagogie par l'expert d'*Alternatives Economiques*. Les produits complexes de la finance, tels les produits dérivés ou la titrisation, perdent un peu de leur mystère. Les acteurs de la finance et des personnages médiatiques tel l'économiste Tipeky sont croqués avec réalisme et humour par les dessins de James qui parvient à illustrer le caractère tragi-comique de la finance. Le tribunal fait preuve d'indulgence à l'égard de Jérôme K. au motif que c'est tout un système qui doit être condamné, à commencer par les dirigeants bancaires et politiques. Et le président du tribunal de conclure : "C'est à nous, citoyens, de mesurer les rapports de force de cette bataille politique et de nous faire entendre". On ne peut qu'être d'accord !

Dominique Plihon

Les Aventuriers de la finance perdue – Le procès de la finance internationale
de Christian Chavagneux et James Casterman, 2016



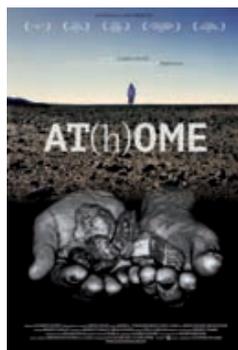
La Sociale. Vive la Sécu !

Ce dernier film de Gilles Perret est défini par son réalisateur comme la suite de son précédent, *Les Jours heureux* qui abordait les contenus du Programme national de la résistance, socle de la solidarité nationale des Trente glorieuses. Gilles Perret accompagne la diffusion de ses films, permise notamment par les réseaux militants, et avait noté lors des nombreux débats qui ont suivi les projections des *Jours heureux* que la Sécurité sociale était finalement quelque chose de méconnu. Ce film retrace donc la genèse de la Sécurité sociale, en s'attachant plus spécifiquement à sa branche maladie, pour en montrer toute la pertinence par rapport aux systèmes privés, dans un style dynamique et très léger, loin de la lourdeur démonstrative du film militant qui abuse de l'enchaînement d'interviews. Le récit présenté par Gilles Perret replace en son centre la personne d'Ambroise Croizat, ouvrier savoyard devenu ministre du Travail qui a su donner l'impulsion politique à la naissance de "la Sécu", et la mobilisation cruciale du réseau syndical de la CGT dans la mise en place des caisses départementales. Un film qui fait œuvre d'éducation populaire !

Nikolaz Berthomeau

La Sociale. Vive la Sécu !
réalisation : Gilles Perret
sortie : 9 novembre 2016, 84 min
www.lasociale.fr

A VOIR A LIRE



AT(h)OME

Il y a cinquante-quatre ans, le 1er mai 1962, la France du général de Gaulle procédait en Algérie, au cœur du Sahara, à son second essai nucléaire souterrain. L'essai "Béryll" sera le plus grave accident nucléaire du Sahara. La montagne sous laquelle avait été placée la bombe s'est ouverte sous l'effet de l'explosion, libérant un nuage radioactif irradiant les centaines de militaires et civils présents sur les lieux, atteignant ensuite les populations locales jusqu'à Tamanrasset et les Touaregs nomadisant dans ces territoires. A travers des témoignages de rescapés et les photographies de Bruno Hadjih, le documentaire suit les retombées multiples de cette explosion, depuis le Sahara irradié pour des milliers d'années jusqu'aux faubourgs d'Alger. Sur le même sujet, on peut aussi voir *Vive la bombe !* par Jean-Pierre Sinapi (2006) et *Gerboise bleue* par Djamel Ouahad (2009).

Hervé Thomas

Elisabeth Leuvrey réalise en 1998 son premier court métrage documentaire, *Matti Ke Lal - fils de la terre*, suivi de *La Traversée* en 2006.

Bruno Hadjih est photographe documentaire. Ses principaux travaux portent sur les mutations des sociétés musulmanes.

AT(h)OME

réalisation : Elisabeth Leuvrey

sortie : 2016, 54 min

Dans ma tête un rond-point

Les abattoirs d'Alger, les plus grands du Maghreb, sont une ville dans la ville, un lieu à la fois ouvert et fermé. Les hommes qui y travaillent viennent pour la plupart de l'intérieur du pays.

Le titre du film sort de la bouche d'un des jeunes bouchers qui parle avec ses collègues de bien autre chose que des bêtes qu'ils abattent à longueur de journée. Et de quoi parlent-ils ? Du grand amour, de la situation politique, des prophètes, des oiseaux et de Karim Benzema qui ne chante pas *La Marseillaise*. Mais aussi de l'avenir avec une question qui revient de façon lancinante : l'unique alternative serait-elle de se suicider ou de traverser la Méditerranée ?

Le portrait d'une Algérie qui tournerait inlassablement sur elle-même comme autour d'un rond-point.

Hervé Thomas

Hassen Ferhani est né à Alger en 1986. En 2006, il réalise son premier court métrage *Les Baies d'Alger* suivi de trois courts documentaires, *Le Vol du 140* (2008), *Afric Hotel* (2010) et *Tarzan, Don Quichotte et nous*. *Dans ma tête un rond-point* est son premier long métrage.

Dans ma tête un rond-point

réalisation : Hassen Ferhani

sortie : février 2016, 100 min

Saigneurs

Connaissez-vous les métiers de dé-pouilleurs, estampilleurs ou saigneurs, quelques-unes des trente "spécialités" que l'on peut trouver dans un abattoir ? Ce film tourné dans l'un des nombreux abattoirs bretons est une forme d'hommage à ces ouvriers dont le travail compte parmi les plus dangereux, des ouvriers sous-payés, précarisés et méprisés par notre société de consommation qui préfère cacher ses prolétaires. Victimes de plans successifs et de la suppression de milliers d'emplois dans le secteur agroalimentaire breton, ce film rend la parole à ces femmes et ces hommes qui parlent de leur quotidien, de l'amour de leur métier mais aussi de leur fatigue et de la dureté de leurs conditions de travail.

Hervé Thomas

Vincent Gaullier est journaliste et auteur de films documentaires. Il a collaboré aux magazines *Sciences et Avenir* et au programme télévisuel *Archimède* (magazine de sciences d'Arte). Il écrit aujourd'hui dans le mensuel *Science et Vie* et la presse nationale.

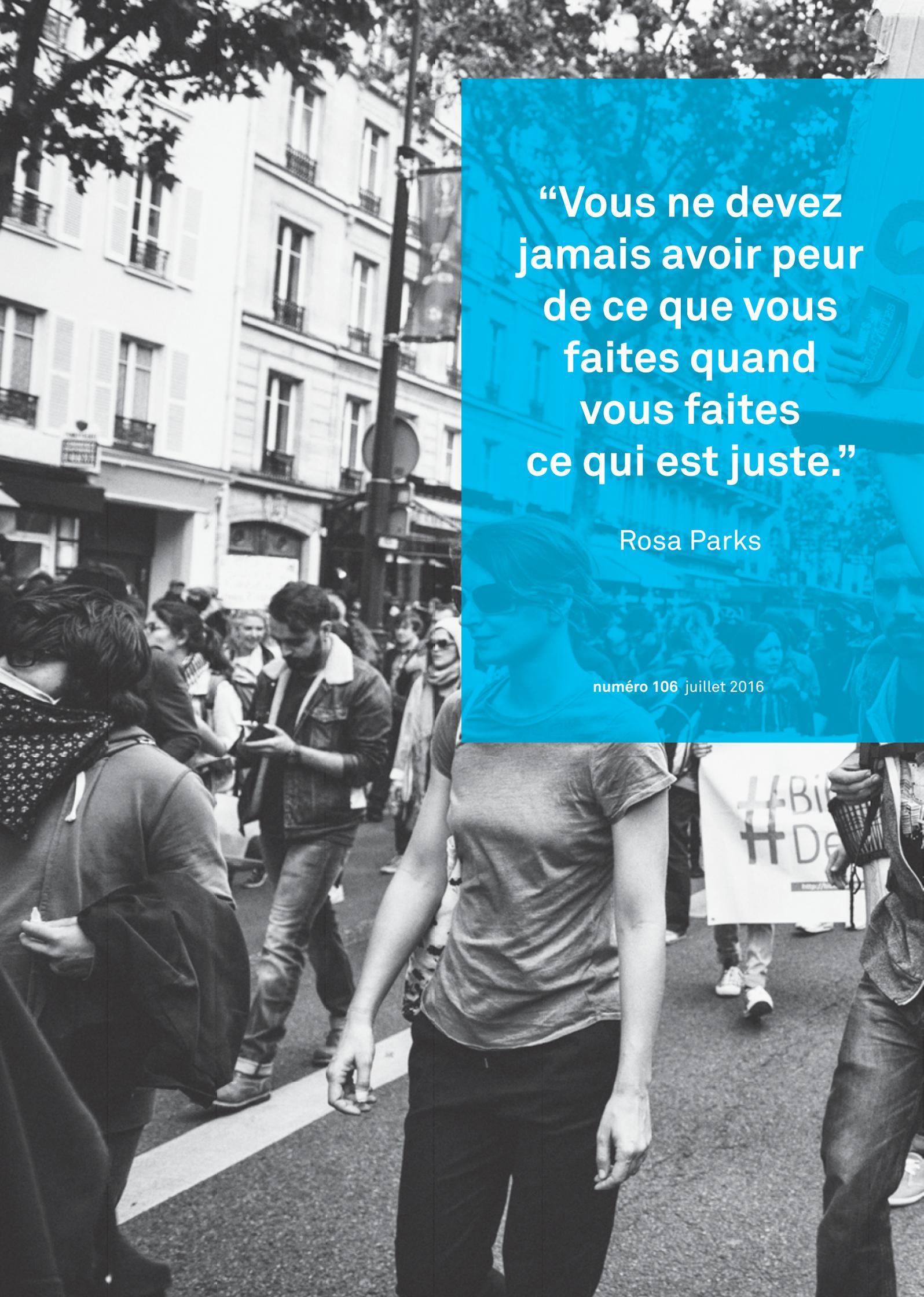
Raphaël Girardot est monteur son et réalisateur.

Saigneurs

réalisation : Vincent Gaullier

et Raphaël Girardot

sortie : 2016, 97 min



**“Vous ne devez
jamais avoir peur
de ce que vous
faites quand
vous faites
ce qui est juste.”**

Rosa Parks

numéro 106 juillet 2016